
CLAUDIA RUIZ : Bonjour, bonsoir à tous, bienvenue à cet appel mensuel de LACRALO. Aujourd'hui nous sommes lundi 16 août 2021 et il est 23 h UTC.

Sur cet appel nous avons sur le canal espagnol Harold Arcos, Carlos Dionisio Aguirre, Gerardo Martinez Hernandez, Hannah Frank, Humberto Carrasco, Lilian Ivette de Luque, Lito Ibarra, Inaudible, Marcello Rodriguez et Vanda Scartezini.

Nous avons Sindy Obed sur le canal de français et Claire Craig sur le canal d'anglais.

Nous avons des interprètes d'espagnol, Claudia et Paula, Esperanza et Bettina en portugais et Claire et Jacques pour le français.

Avant de commencer, je vous demanderai de donner votre nom pour la transcription et pour que les interprètes vous identifient.

Merci beaucoup et je donne maintenant la parole à Harold.

HAROLD ARCOS: Merci. Merci à tous de votre présence aujourd'hui. Nous allons d'abord revoir notre ordre du jour du 16 août. Nous allons entendre les groupes de travail, à savoir les informations et les nouveautés concernant ces groupes. Nous allons entendre les commentaires des travaux qui ont été réalisés dans le comité d'ALAC. Ensuite, nous entendrons les nouveautés de la part de Vanda Scartezini à propos de NomCom et une mise à jour régionale avec la participation de Lito Ibarra qui nous présentera certaines choses importantes qui vont avoir lieu au sein de l'ICANN. Si

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

Sergio est là, il s'en occupera. Et enfin, notre dernier point, nous avons les divers. Si un membre de notre réunion ce soir veut ajouter quelque chose dans ces divers, c'est le moment, sinon vous pouvez aussi le faire quand nous arriverons au point 8 de notre ordre du jour et nous l'ajouterons.

Bien, je regarde dans le chat, je regarde les personnes qui sont connectées, je ne vois pas de main levée parmi les participants. Donc pour le moment nous n'ajoutons rien aux divers et nous considérons notre ordre du jour approuvé et nous allons avancer.

Nous passons donc la parole à Marcelo, s'il est connecté, qui va nous parler du groupe de travail de communication. Marcelo si vous êtes là, allez-y, vous avez la parole.

MARCELO RODRIGUEZ :

Merci Harold. Bonjour à tous, chers collègues, partout où vous vous trouvez, je vous envoie mes salutations.

Je voulais vous annoncer que demain il y aura une réunion à 19 h de l'Argentine qui va avoir lieu. Il s'agit de la réunion du groupe de travail des communications. Et, au cours de cette réunion, nous allons aborder les thèmes liés aux répercussions qu'a eues ATRT2 et concernant les différentes activités qui ont été proposées.

On sait aussi que tout cela a été... On a reçu beaucoup de choses pour la clôture de notre newsletter numéro 3. Donc s'il vous plait, nous voudrions la remettre au mois de septembre. La réunion du comité de communication a lieu demain à 22 h.

Et pour le numéro 3 de notre newsletter, nous comptons sur la participation de la plupart de ceux qui ont participé à l'élaboration de la newsletter numéro 2. Et si quelqu'un veut aussi participer à la newsletter de ce troisième numéro, nous recevons des ALS des articles. Donc ceux qui n'ont pas encore envoyé leur rapport ou leur article, s'il vous plaît faites-le parce que nous avons besoin d'inclure ces articles et ces documents dans notre newsletter. Nous vous demandons aussi de nous envoyer des images pour inclure tout cela dans les pages de notre newsletter.

Donc c'est une newsletter qui est élaborée, qui circule sous la forme d'un PDF en anglais, en français et en portugais et en espagnol.

Et nous avançons aussi sur le micro-programme de radio dont je vous avais parlé. Et je dirais qu'il y a une bonne participation de différents membres. Et cette participation augmente. Je comprends bien que nous sommes dans une situation compliquée, c'est aussi une réunion qui a lieu le lundi de 18 h à 20 à la radio. Donc aujourd'hui ça n'a pas eu lieu parce que c'est un jour férié en Argentine aujourd'hui, la commémoration du [inaudible].

Enfin, ces deux activités fondamentalement sont importantes. Et je voudrais aussi demander aux membres des ALS de participer au groupe de communication aussi. Nous recevons dans ce groupe tous les participants qui sont intéressés. Donc si vous voulez participer à ce comité, à ce groupe de travail de communication qui est très important pour l'Amérique latine et les Caraïbes qui permet de savoir tout ce qu'il se passe dans chacune des régions. Et cela nous permet de diffuser tout cela. Donc on fait un travail très important au niveau de la

communication et je pense que Sergio ou moi-même, nous allons le diffuser auprès de la communauté.

Je voulais aussi souhaiter un bon anniversaire à Rodriguo [inaudible] puisque c'est aujourd'hui. Donc Vanda vient de nous le dire.

Bien, donc en Argentine on a déclaré que l'internet devait devenir un service public, c'est une législation qui vient de sortir, donc nous allons aborder cette question dans la prochaine newsletter qui est en cours d'élaboration.

Donc je remercie tous les participants de nous faire part des activités qu'ils sont en train de mettre en place chez eux. Envoyez-les-nous dans les langues que nous utilisons, ce n'est pas un problème, nous le ferons traduire en espagnol ou en anglais.

Donc merci beaucoup, merci à toute l'équipe et merci de me donner la possibilité de vous présenter tout cela.

HAROLD ARCOS:

Merci Marcelo. Bien, c'est important tous ces rappels concernant les ALS et leurs rapports et leurs articles qui doivent être inclus dans notre newsletter.

Je dois aussi vous annoncer qu'on va modifier un petit peu notre ordre du jour. On peut remercier Sindy pour sa présence ici, à travers la ligne téléphonique. Nous savons qu'il y a eu un grave tremblement de terre en Haïti et que c'est très difficile actuellement pour lui de participer. Donc nous lui demanderons de nous parler du travail d'ALAC s'il veut

prendre la parole. Donc le remerçons et nous le remercions pour cet effort qu'il a réalisé et donc vous donnons la parole Sindy, si vous voulez.

SINDY OBED :

Merci, merci beaucoup de m'accorder la parole et merci pour les mots de sympathie. Je vous remercie tous et c'est très aimable de votre parole. Maintenant, vu la situation en Haïti, ça n'a pas touché tous les départements, mais [le sud] c'est-à-dire le département qui se trouve à la partie sud du pays. Donc on essaye de voir comment la situation va pouvoir s'améliorer. Beaucoup de maisons ont été détruites.

Maintenant, pour l'ALAC, au sein de l'ALAC on a voté, des votes favorables à l'élaboration de groupes de travail. Donc on n'a pas beaucoup de mises à jour. Mais on a approuvé deux élaborations de groupes de travail tout en donnant des avis favorables et des commentaires aussi. Donc on a voté pour l'avis de l'ALAC au conseil d'administration de l'ICANN sur le système d'accès d'habilitation standardisée aux informations d'enregistrement de noms de domaine non public. Donc on sait que l'ALAC, bien que l'équipe de la phase 2 a réussi à parvenir à un consensus concernant [inaudible] de la phase 2 et que nous assurons notre engagement total envers le processus de l'ICANN et le modèle multipartite, nous nous sommes obligés de présenter quand des avis au conseil d'administration pour protéger les intérêts des utilisateurs finaux individuels, comme nous. Nous sommes là pour défendre les utilisateurs, ce qui est le pilier de notre travail.

En résumé, donc si le système d'accès de divulgation standardisé aux informations d'enregistrement des noms de domaine non public est même utilisé, il faudra un système de billetterie très coûteux, très

complexe et [inaudible]. Et malgré les avantages du système, le cout total implique qu'il peut être ignoré par ces utilisateurs [inaudible].

En résumé, l'ALAC croit toujours fermement qu'un système tel que le système d'accès standardisé aux informations d'enregistrement est nécessaire pour révéler les données d'enregistrement et être [inaudible] pour ceux qui ont un besoin justifié de savoir en temps opportun.

Et c'est vrai qu'on ne va pas éliminer tous les conseils de l'ALAC à ce propos, et on a un outil d'élaboration qu'on a revoté, c'est la déclaration de l'ALAC sur la demande de contribution sur les sujets relatifs à l'examen de la politique de transfert [inaudible]. Donc l'ALAC est heureuse de participer à cette révision. Donc dans ce groupe de travail la communauté des utilisateurs finaux At-Large mettra l'accent sur la perspective du titulaire et défendra des processus et des politiques qui auront un transfert [inaudible] et un système de titulaire simple, sûr et sécurisé. Donc dans cette phase du travail, la communauté At-Large pense que les questions abordées dans la charte sont concluantes pour le groupe de travail définisse une mise à jour de la politique de transfert entre bureaux d'enregistrement et de transfert de titulaires.

Cependant, At-Large voit la nécessité de prendre en compte les différents modèles commerciaux des bureaux d'enregistrement dans les politiques. Donc par conséquent, la question de charte doit être une extension des occupations d'un bureau d'enregistrement [inaudible].

De plus, At-Large – ALAC aussi – [[inaudible] a l'obligation envers les bureaux d'enregistrement d'informer le titulaire des processus de transfert de manière compréhensive.

Donc je ne sais pas si j'ai trop dit, je voulais donner simplement un bref résumé des deux avis qu'on a déjà donnés sur [inaudibles] et la demande de contribution sur les [inaudible] de la politique de transfert, [inaudible] et l'autre qui est le premier, c'est sur le système d'accréditation pendant la période de [inaudible] de noms de domaine [inaudible].

Donc c'est ça, merci beaucoup à vous tous. Et [inaudible] et peut-être qu'on peut [inaudible] consulter. On les a déjà votés.

Merci beaucoup à vous.

HAROLD ARCOS:

Merci beaucoup Cindy de votre mise à jour et nous voulons absolument vous exprimer notre solidarité avec le peuple haïtien en cette période difficile.

Donc nous allons poursuivre sur notre du jour, parce que nous avons changé un petit peu l'ordre pour que Cindy puisse prendre la parole et faire cette mise à jour au sujet de l'ALAC. Nous savons que la situation est difficile et nous apprécions le fait que vous soyez venu avec nous.

Donc nous allons passer aux autres groupes de travail. Nous avons un groupe sur le multilinguisme et les IDN, les noms de domaine internationalisés. Nous avons donc les excuses de la personne qui s'occupe de cela. Et on a également parlé de l'acceptation universelle pour les utilisateurs finaux et l'idée c'était d'avoir ce travail effectué en septembre. Il y a eu des recommandations des intervenants et c'est maintenant au mois d'octobre que cela se tiendra. Donc il y a des universités et des contacts qui ont été effectués et pris pour que ces

universités puissent trouver peut-être un lieu avec leurs étudiants, avoir ces cours de proposés. Donc la recommandation est que cela se déroule maintenant au mois d'octobre et pas en septembre ; un groupe d'universités va travailler à cette activité.

Le 30 aout il y aura une réunion sur l'acceptation universelle et plusieurs membres du groupe de travail vont participer à cela. Donc le groupe de travail travaille à ça. Et Lilian Ivette de Luque, qui n'a pas été en mesure d'être avec nous aujourd'hui, a donc... Je ne pense pas que Lilian soit avec nous, je ne sais pas ? Mais je voulais donner une mise à jour. Donc si vous voulez prendre la parole pour nous donner une mise à jour ? Lilian ?

LILIAN IVETTE DE LUQUE : Donc sur l'acceptation universelle nous avons plusieurs activités qui ont été menées et nous avons eu des activités intéressantes. On en a parlé dans la lettre d'information et nous essayons d'avoir une publication unique sur l'acceptation universelle. Ce que nous essayons d'effectuer c'est de promouvoir ce thème de l'acceptation universelle.

Sylvia Herlein y travaille également avec des séances de formation avec des personnes de Bolivie, avec Daniel. Un article va être publié sur ces activités, donc vous en apprendrez plus.

[L'audio de Lilian est très mauvais, les interprètes s'excusent]

Nous voulons faire également une proposition au groupe acceptation universelle.

CLAUDIA RUIZ : Lilian, je suis désolée de vous interrompre, mais on vous entend très, très mal, beaucoup de coupures. Donc on va vous rappeler.

LILIAN IVETTE DE LUQUE : Je ne suis pas en Colombie et je comprends qu'il y a un problème. C'est tout ce que je voulais dire de toute façon. Je voulais noter simplement que nous promouvons l'acceptation universelle et ses activités.

HAROLD ARCOS: Merci beaucoup Claudia, merci Lilian, on vous a perdu quelques minutes mais nous comprenons ce que vous avez voulu dire, merci de cette mise à jour.

Donc maintenant nous allons avancer au point 6. Augusto, je crois est avec nous maintenant et nous allons pouvoir lui donner la parole, il y a une mise à jour de Sylvia Heirlen qui est terminée, donc maintenant je vais donner la parole à Augusto.

Augusto est avec nous sur cet appel ?

CLAUDIA RUIZ : Augusto, vous êtes en sourdine, on ne vous entendait pas.

HAROLD ARCOS: Je crois qu'Augusto a des problèmes avec son micro. Vous nous entendez Augusto ?

AUGUSTO HO : Oui, je vous entends, vous m'entendez? Je n'ai pas une bonne connexion internet, veuillez répéter s'il vous plait.

HAROLD ARCOS: Je voulais vous donner la parole pour que vous continuiez à gérer l'appel.

AUGUSTO HO : Continuez, Harold, vous faites un excellent travail, je vous en prie, poursuivez.

HAROLD ARCOS: Bon, on avance au point suivant maintenant je vais donner la parole à Vanda Scartezini qui va nous parler des nouvelles sur le NomCom. Allez-y Vanda.

VANDA SCARTEZINI : Ce que je peux vous dire c'est que nous avons terminé à la fin du mois de juillet pour la sélection des nouveaux membres qui étaient donc déclarés gagnants pour ALAC et toute la région.

Donc il y a eu quelques discussions assez fortes parce que nous avons plusieurs personnes qui s'étaient présentées pour ce poste. Ici, vous le voyez pour LACRALO et pour AFRALO aussi. Ça n'a pas vraiment été le cas dans la région Asie Pacifique. Pour la GNSO ça a aussi été le cas, donc beaucoup de personnes qui étaient en lice.

Maintenant on sait qui a gagné, mais on ne va pas encore le publier parce qu'on a le « due diligence », la diligence due, qui va faire toutes les investigations nécessaires pour être sûrs que tout est acceptable.

Donc il y a une investigation plus approfondie qui est en général proposée par l'ICANN, qui engage des organisations spécialisées qui vont faire ce travail de diligence due pour chaque candidat qui a été nommé.

Actuellement on fait quelque chose d'intéressant, il s'agit d'entretiens, des entretiens destinés à voir comment les membres du conseil d'administration de NomCom, comment ces membres ont agi. Donc on nous a demandé de faire des rapports individuels, on a répondu à une série de questions et maintenant on est dans un processus d'entretien.

Moi j'ai déjà eu mon entretien, mais certains collègues doivent terminer ces entretiens le 31 août et à ce moment-là on a terminé la partie qui nous concerne. Et à ce moment-là, s'il y a un problème qui surgit concernant la diligence due, le groupe devra se réunir à nouveau pour nommer une autre personne au poste pour lequel la personne aura été rejetée suite à la diligence due.

Je dirais que cela a été une expérience intéressante, mais je dirais très fatigante quand même, notamment ces derniers mois, parce que nous avons énormément de réunions, et des réunions longues. Et pendant la dernière semaine de juillet, on avait même des réunions le samedi et le dimanche, des réunions qui avaient lieu à 9 h du matin, heure brésilienne. Et pendant toute la journée, devant l'ordinateur, il fallait discuter personne par personne, caractéristique par caractéristique pour parvenir à un choix final. Donc on a consacré une semaine à l'ICANN et au NomCom.

Quand on fait cela de manière présentielle, comme je l'ai déjà fait à plusieurs reprises, on prend trois jours, vendredi, samedi et dimanche par exemple, après la réunion de l'ICANN, on consacre ces 3 jours à parvenir à une décision. Quand on travaille en mode présentiel, tout est plus facile et plus rapide. Ici, il faut attendre que les gens se connectent, les gens ont parfois des problèmes de connexion, il y a donc des retards. Ensuite, parler, l'échange en lui-même est plus compliqué. C'est presque impossible je dirais.

Donc on a vraiment un climat qui est compliqué. Mais, malgré tout, on est parvenu à une conclusion en temps voulu, fin du mois de juillet. Donc je pense que dans une semaine ou deux on aura les noms des membres qui ont été sélectionnés et ces noms seront annoncés.

Donc, en tout cas, pour LACRALO, il y a eu des discussions assez fortes – je dois le dire – mais finalement on a pu sélectionner une personne. C'est intéressant. Ce nouveau candidat est intéressant. Vous allez voir que vous allez vous sentir très à l'aise avec lui. Nous espérons que ces membres feront du bon travail et contribueront au succès de l'ICANN pendant les trois années à venir.

Voilà, je pense que nous avons fait du bon travail, dans d'autres régions aussi, et je pense que ces collègues joueront leur rôle auprès d'ALAC pour nous représenter de manière adéquate.

Bien, je crois que j'en ai terminé...

Nous avons aussi donné des cours de formation, certains étaient très intéressants, d'autres moins. Certains nous ont paru un peu trop simples, un peu trop simplistes vu les participants. Quelques collègues

qui étaient avec nous ont parlé d'une meilleure participation des membres comme, par exemple, ceux qui étaient déjà là, avaient déjà été dans des positions ou des fonctions auprès d'ALAC, auprès du Conseil, auprès de la GNSO, ce qui faisait qu'ils étaient capables de parler des exigences, des difficultés, de la façon dont on doit sélectionner les membres qui seront capables de contribuer correctement au travail de ces groupes.

Donc je pense que c'est intéressant d'avoir ces formations. Et je pense que ce serait bien d'utiliser les membres qui ont de l'expérience pour qu'ils prennent la parole aussi. Moi j'ai trouvé que certains entraînements étaient quand même très utiles.

Et moi, je dois dire que, très souvent, comme présidente, les formations ont été très positives. Certaines excellentes, d'autres moins intéressantes, mais je pense que de toute façon tout le monde peut tirer un profit de ces formations.

Je suis à votre disposition si vous avez des questions, des idées ou quelque chose que vous souhaitez partager avec moi, je suis à votre disposition

Merci beaucoup, j'en ai terminé.

HAROLD ARCOS:

Merci beaucoup Vanda, c'est un plaisir.

C'est un plaisir d'entendre tout cela et je voudrais maintenant donner la parole aux personnes de la région qui veulent poser des questions ou connaître ton opinion concernant les nouvelles méthodologies de

travail, parce que tu as beaucoup d'expérience et tu nous as qu'on est en train de faire une révision du groupe de NomCom, on en a parlé déjà. Et, à ton avis, ces aspects ont été des avantages, des avancées de la méthodologie, des résultats positifs ? Comment est-ce que vous pensez cela ?

VANDA SCARTEZINI :

Merci Harold pour cette question.

Je dirais que j'appartiens au nom d'ALAC, je suis responsable de la mise en œuvre des changements et des suggestions suite à la révision puisque j'appartenais au groupe de travail. Actuellement on est en train de conclure la partie de la mise en œuvre de cette révision.

Donc on est en train d'élaborer un rapport, actualisé, qui devrait sortir au mois de septembre.

Le groupe de NomCom, notamment le groupe NomCom officiel – non pas la révision en elle-même mais NomCom – n'a pas encore incorporé les résultats de cette révision. Par exemple, ces entraînements, ces cours de formations, sont un peu un résultat de cette révision. Mais les opinions sont mitigées, certains pensent que ça peut être utile pour ceux qui n'ont jamais participé aux travaux de NomCom. Mais d'autres collègues ont remis en question certaines pratiques actuelles de NomCom. Mais je ne pense pas que ce soit lié à la révision du NomCom. Je pense que c'est plutôt des questions de respect de la vie privée, de confidentialité, parce que ce sont des questions complexes quand il faut participer à une formation et essayer de faire un équilibre au niveau de la diversité, un équilibre en fonction de la diversité de sexe, donc

femme/homme, qualifications, personnes de différentes régions, c'est difficile. C'est difficile quand on a un candidat femme on ne peut pas le dire, on ne peut pas dire que ce candidat appartient à telle ou telle région, il y a beaucoup de choses de la personne qu'on ne peut pas dire, qu'on ne peut pas dévoiler.

Donc je remets un peu tout cela en question. Personne ne veut parler avec l'autre, on ne peut pas évaluer les informations qu'on a, on doit travailler de manière fermée. Et donc je ne vois pas pourquoi on ne peut pas dire qu'il s'agit d'une femme, qu'il s'agit d'un chinois ou qu'il s'agit d'un noir, ou qu'il s'agit d'une personne de telle région ou de telle autre région parce que certaines régions sont très mal représentées. Certains pays n'ont jamais eu de représentation et donc ça pourrait être des arguments en faveur de certains candidats.

Et nous, au sein du groupe, on trouvait que c'était au contraire quelque chose qui nous permettait de parvenir à un équilibre pour certains postes. Et même dans des régions d'ALAC aussi. Savoir si on parle d'une femme, savoir si on parle d'un pays qui n'a jamais été représenté au sein de tel ou tel groupe, ou savoir si la personne qui se présente pour un code géographique a une expérience dans son pays, parce que c'est un grand pays, fort, c'est un pays avec un bon niveau économique.

On ne peut pas donner tout cela, ces informations ne pourront pas être dévoilées, on ne peut parler que des qualifications personnelles des candidats, c'est tout.

Et moi je trouve, d'autres sont d'accord avec moi, que ce sont des restrictions et ce sont des restrictions dans nos échanges, parce qu'on essaye de faire ce travail sur internet et on n'a pas la possibilité de parler

tranquillement, d'échanger des informations. On est très nombreux, on a peu de temps, et on a certaines restrictions concernant la prise de parole.

Donc je pense que lorsque nous travaillons en ligne tout semble plus difficile. Mais j'aimerais également dire que les recommandations formelles et officielles n'ont pas été mises en œuvre. Nous travaillons depuis pas mal de temps et, en fait, il y a eu un appel à des membres intéressés par une participation. Parce que je pense qu'il n'y avait que 4 ou 5 qui restaient, un jour il y avait Cheryl, moi-même et quelqu'un d'autre. Et ça, ça n'est pas possible. Nous avons besoin de plus de participation, on ne peut pas tout simplement continuer avec l'opinion d'une ou deux personnes. Donc c'est un appel, un petit peu, à vous tous, que si vous voulez m'écrire et me contacter, si vous avez une question précise, vous pouvez me contacter.

Merci beaucoup, Harold.

HAROLD ARCOS:

Oui, merci beaucoup Vanda. Donc merci beaucoup de ces informations sur la formation, c'est quelque chose d'important et d'intéressant. Et nous allons suivre cela de près dans le rapport final.

Maintenant, nous allons avoir Lito Ibarra qui va prendre la parole et qui va nous parler des activités de l'ICANN qui sont menées. Merci Léon également d'être ici, bienvenue à cet appel, nous savons que vous êtes très occupé, donc merci d'être ici. Lito, vous avez la parole.

LITO IBARRA :

Tout d'abord merci, merci de nous avoir invités, de nous donner la possibilité de nous exprimer et d'effectuer un rapport.

Donc j'aimerais faire un commentaire au sujet du conseil d'administration. Nous avons pris deux semaines de congés avec un volume de travail réduit pour nos activités de conseil d'administration, parce que nos journées étaient très chargées.

La pause va se conclure et il y a beaucoup de périodes de vacances dans beaucoup de régions du monde. Donc on en est pratiquement dans la troisième semaine, d'ici lundi prochain nous allons reprendre le cours de nos activités, une nouvelle fois.

Et, en fait, cette pause a été excellente pour nous. On devrait être plus détendus lundi prochain, de ne pas avoir des réunions tous les jours, c'est important.

Donc vous savez qu'il y a toujours des communications qui nous arrivent, évidemment, des recommandations, nous avons été en contact avec Sylvia. Mais on n'a pas débattu quoi que ce soit. Nous avons quand même vérifié nos courriels et les listes de diffusion.

Je me rappelle, Vanda, il y a de cela quelques mois, qu'il y avait eu une forte augmentation de la charge de travail pour nous tous, à cause de la pandémie, à cause de cette deuxième vague, vaccins et ainsi de suite. Donc tout ce stress que nous avons connu, à un niveau personnel, au niveau familial et au niveau de notre organisation, cela nous impacte toutes et tous.

Et le conseil d'administration a pris cette décision, une décision sui generis, c'était une décision pour une seule fois, mais ça peut se refaire, nous ne savons pas exactement.

Je pense que nous avons bien rechargé les batteries et c'est une bonne chose. Voilà ce qu'il s'est passé.

Au niveau du conseil d'administration, pendant ces deux semaines, travaillé ensemble. Mais je voudrais mentionner, simplement, ce qui est débattu et ce qui va revenir à l'ordre du jour du conseil d'administration d'ici peu.

Nous avons décidé d'avoir un groupe pour l'utilisation malveillante du DNS. Nous savons maintenant qu'il s'agit d'un sujet brûlant et quelque chose qui est débattu par de nombreuses unités constitutives de l'ICANN, cette utilisation malveillante du DNS. Et donc il va y avoir un groupe spécial du conseil d'administration pour en parler.

Nous avons également approuvé des recommandations ATRT2 et SSR2. Et il y a maintenant une classification au sujet de la résolution et de la recommandation 63. Il y a eu 6 catégories, certaines seront rejetées. Nous avons besoin parfois de certaines informations, nous avons besoin de plus de débats parfois au sujet de ces classifications. Donc ça c'est quelque chose de nouveau. Je ne dis pas que ça va se refaire, mais après en avoir parlé longuement avec ICANN Org et le personnel, nous avons décidé que c'était la meilleure manière de procéder.

Il y a des efforts également en rapport avec la phase de conception opérationnelle, ODP, pour réfléchir à la prochaine série également de gTLD. Et nous utilisons ce nouvel outil – vous vous rappelez que c'est un

outil qui a été créé par ICANN Org, suggéré par l'organisation ICANN, approuvé par le conseil d'administration – pour utiliser cette phase de conception opérationnelle et cet outil pour les séries ultérieures SubPro, SSAD. L'idée c'est d'avoir un système standardisé pour la protection des données et on va utiliser cet outil ODP.

Autre point, nous avons l'AGM, la réunion générale annuelle qui arrive et, chaque année, nous avons quelques changements. Il y a une certaine rotation des personnes. Il y a des personnes qui arrivent, d'autres qui partent et qui passent le relai. Ce sera la même chose à l'ICANN et cela va bien se passer. Et cela dépend des unités constitutives et cela aura trait également à la nomination des membres du conseil d'administration.

Vous savez, une fois que vous êtes au conseil d'administration, vous n'êtes pas un représentant direct, vous devez donc vous adapter à tous les principes du conseil d'administration. Vous avez un devoir en tant que membre d'un conseil d'administration, administrateur. Et je ne sais pas si Léon veut rajouter quelque chose ? J'espère qu'il a eu le temps de se détendre également.

Mais il y a des priorités qui existent. Il y a un besoin de priorisation. Nous avons des groupes avec des guides ou des responsables qui travaillent. Et chaque personne qui se porte volontaire concernant les priorités du conseil d'administration, et bien c'est quelque chose que l'on suit, que l'on coordonne tous ensemble.

Donc Léon, je ne sais pas si vous voulez rajouter quelque chose à ce sujet ? Vous pouvez commenter en ce qui concerne ce dernier point,

c'est les priorités du conseil d'administration et comment les définir. Et je suis également très heureux de répondre à vos questions.

HAROLD ARCOS:

Merci beaucoup Lito, très bon résumé. C'est excellent de savoir et de bien comprendre les processus internes qui vous régissent au conseil d'administration. Merci beaucoup, merci Léon également. Parce que nous avons reçu ces informations de première main.

Donc Léon, je ne sais pas si vous voulez prendre la parole ?

LÉON SANCHEZ :

Merci beaucoup Harold, merci de me donner la parole, merci Lito de cette mise à jour, c'était très complet. Je n'ai rien, ou très peu à rajouter.

Mais en ce qui concerne ce qu'a mentionné Lito, la définition des priorités, la priorisation au niveau opérationnel des priorités, et bien nous avons une réunion publique, nous avons une mise à jour, nous avons une séance ouverte de 30 minutes, pour fournir une mise à jour aux communautés concernant les priorités que nous avons, que nous avons définies au niveau du conseil d'administration. Donc c'est un rappel. Nous avons divisé nos activités en 5 blocs et nous avons un guide, un [inaudible] en anglais, un responsable de chaque priorité. Et ces guides, donc, sont soutenus par des membres du personnel de l'organisation ICANN. Il y a un suivi, des priorités et ce que l'on peut délivrer comme produit. Tout est documenté, tout est suivi de près

Ces priorités opérationnelles du conseil d'administration se concentrent sur l'amélioration de la manière dont le conseil d'administration

travaille. Ce n'est pas directement en rapport avec les questions opérationnelles de l'ICANN, c'est concentré sur le travail du conseil d'administration.

Évidemment, certaines priorités opérationnelles sont en rapport avec ICANN Org, et le rapport qui s'instaure avec le conseil d'administration entre les différentes parties de l'ICANN, de la communauté de l'ICANN et le rapport qui s'instaure avec le conseil d'administration pour ces groupes, nous partagerons tous ces résultats avec vous, tout particulièrement maintenant que nous avons une réunion générale annuelle qui arrive. Il y aura un nouveau document, vous pourrez voir quelles sont nos priorités et comment nous avons évolué. Et c'est un exercice qui va développer éventuellement de nouvelles priorités. Et nous aurons des rapports et des comptes-rendus qui seront effectués pour l'avancée, dans le cadre de l'avancée, de ces objectifs prioritaires.

Donc voilà ce que nous effectuons au conseil d'administration.

Donc soutien moral pour les pays des Caraïbes, notamment pour Haïti qui vient d'être touché par un grave tremblement de terre. Donc pour nous c'est une tragédie et je crois que c'est important de le dire et d'offrir à nouveau tout notre soutien, ne serait-ce que moral, à distance. Et je pense qu'on peut aussi envoyer des messages pour aider, en envoyant des vivres, des aliments, essayer d'envoyer des messages au niveau local, à travers les ALS pour pouvoir aider la communauté qui se trouve en Haïti et qui traverse des difficultés actuellement.

Donc j'insiste, Lito, aussi, vous avez donné une mise à jour complète, je n'ai pas grand-chose à ajouter. Et, comme Lito le dit, nous sommes en

période de vacances, mais je crois que nous devons profiter de cette période plus calme pour vous accompagner, comme toujours.

Merci, et je reste à votre disposition si vous avez des questions ou des commentaires. Merci.

HAROLD ARCOS:

Merci Léon, merci Lito. Oui, j'avais une question, mais je vois qu'on a aussi une main levée dans le chat. C'est la main d'Alejandro Pisanti.

ALEJANDRO PISANTY :

Merci. Je crois que le dernier point souligné par Léon est très important pour Haïti. Je crois que nous devons nous occuper des questions liées à internet. Et le fait d'envoyer des aliments ne peut pas être utile. Par contre, on peut essayer d'aider à utiliser internet, améliorer l'internet pour, justement, pouvoir fournir le soutien nécessaire à la communauté pour pouvoir envoyer des vivres, etc. Donc nous avons des informations, on nous a dit que carburant est disponible pour la population, donc les personnes peuvent commencer à coordonner des actions pour faire circuler les aliments et tout ce dont ont besoin les personnes au sein de cette région.

HAROLD ARCOS:

Merci beaucoup. Je crois que la communauté du Venezuela peut aider dans ce sens. Nous avons certaines expériences concernant les réseaux communautaires pour les zones isolées. Il y a d'autres personnes dans ISOC qui ont des expériences dans le milieu, dans le domaine des médias et qui peuvent aider dans ce sens.

Donc on verra si on peut fournir de l'aide à partir de ce qu'on saura de la situation en Haïti. On aura besoin de davantage d'information et on pourra essayer ensuite de les aider dans ce sens.

Lito, peut-être que vous pouvez nous parler de cela, parce que comme Léon l'a dit, on a beaucoup d'utilisation malveillante du DNS qui est aussi appelé sécurité du DNS, parfois. Et, comme Léon l'a dit dans une discussion, à ce moment-là on changera l'approche sur le problème. Je sais qu'il y a des désaccords concernant la façon d'appeler ce problème : est-ce qu'on l'appelle utilisation malveillante ou sécurité du DNS.

Donc quelle serait l'approche et, à votre avis ? rappelez-vous que toute la région est intéressée par ce thème et que nous avons placé dans notre exercice fiscal la possibilité de créer des ambassadeurs dans notre région. Notre région souhaite avoir une communauté technique qui pourrait apporter des expériences dans cette question liée à la sécurité du DNS ou à l'utilisation malveillante du DNS, selon la façon dont on veut l'appeler.

Alors, à votre avis, comment devons-nous nous centrer sur cette définition du concept, d'abord, et est-ce que vous voulez qu'on parle plutôt de sécurité du DNS, pour certaines choses et que dans d'autres cas, peut-être, on pourrait parler d'utilisation malveillante du DNS ?

LITO IBARRA :

Merci Harold. Je vais prendre la parole et après peut-être que Léon pourra compléter.

En tout cas, je l'ai mentionné dans la liste, j'ai mentionné aussi qu'au niveau du conseil on va créer un appel à volontaires pour appartenir,

pour former un groupe de [inaudible] qui va se centrer sur l'utilisation malveillante du DNS.

Donc au niveau du conseil on en a parlé, on a défini cela, on a considéré cela comme une priorité opérationnelle du conseil, à savoir la création et la discussion entre nous de ce que l'on souhaiterait appeler - le nom n'a pas grande importance, c'est le concept en lui-même qui compte – matrice d'écosystème d'utilisation malveillante du DNS.

Tout le monde sait qu'ICANN, vu sa mission limitée, ne peut pas s'intéresser à toutes les formes d'utilisation malveillante du DNS de la même manière. Donc ce que l'on a proposé pour l'instant c'est que d'autres unités constitutives comme At-Large, pourront analyser, voire s'ils sont d'accord. En tout cas ce que nous proposons c'est une approche qu'on a déjà utilisée, qui est basée sur la gouvernance de l'internet. Ce serait comme créer une échelle, une catégorisation, peut-être on pourrait dire, dans le domaine de la gouvernance de l'internet qu'on aurait dans trois domaines, domaines dans lesquels ICANN doit participer de par leur nature existentielle.

D'autres thèmes seraient les thèmes dans lesquels ICANN doit être présent mais ne pas être en tête, ne pas prendre de leadership dans ce sens parce que ce n'est pas vraiment le rôle de l'ICANN.

Et troisième catégorie qui serait la catégorie d'observateur de l'ICANN pour ne pas perdre de vue les événements.

Donc c'est quelque chose qu'on voudrait construire, dont on a parlé au sein du conseil et qu'on voudrait continuer à analyser pour pouvoir

essayer, tous ensemble, d'aborder les questions liées à l'utilisation malveillante du DNS.

On a dit énormément de choses et il n'y a pas vraiment un accord explicite concernant la définition de l'utilisation malveillante du DNS. Donc cela serait une des choses à discuter, dans les semaines à venir au niveau du conseil pour voir si, de cette manière, avec cette approche-là, on va pouvoir mieux aborder et mieux traiter toutes les questions liées à ce thème et pour que les unités constitutives, la communauté de l'ICANN puissent voir ce que l'ICANN doit faire.

Je vois que Léon a la main levée, donc je m'arrête ici, Alejandro aussi.

HAROLD ARCOS:

Merci Lito, nous allons donner la parole à Alejandro.

ALEJANDRO PISANTY :

Lito, merci beaucoup pour ce que vous venez de dire. [inaudible].

Nous avons fait la révision de la sécurité et de la stabilité, nous avons [inaudible] dans ce domaine de la sécurité, l'ICANN doit travailler sur trois sphères : ce que contrôle l'ICANN Org et les organisations qui ont des contrats directement avec l'ICANN et le troisième qui est le reste du [inaudible].

Dans ce que vous avez dit, il me manquerait cette troisième partie. Donc il faut chercher à collaborer avec les organisations qui luttent contre le hameçonnage, etc. Et il nous faut aussi [produire] un renforcement de capacité pour que les utilisateurs et les experts puissent identifier les

utilisations malveillantes du DNS et s'occuper de les présenter aux personnes concernées.

HAROLD ARCOS: Merci Alejandro. Léon, allez-y.

LÉON SANCHEZ : Merci Harold. Je crois que c'est vraiment en ligne avec ce qu'Alejandro vient de dire.

Et, par rapport au suivi dont parlait Lito, je pense que cette cartographie que nous souhaitons faire est une des priorités opérationnelles que se propose de réaliser le conseil pour cet exercice fiscal. Et en fonction de ce que disaient Lito et Alejandro, cette cartographie des acteurs, des responsables et des alliés possibles et des actions qui pourraient être mises en œuvre, cela appartient à cette cartographie qui va être faite. C'est ce que le conseil d'administration souhaite faire.

Et, autre chose que je voulais vous dire aussi, Harold, c'est qu'il n'est pas nécessaire de dire que nous sommes une communauté qui travaille d'une manière ascendante. Donc cette discussion concernant l'utilisation malveillante du DNS, en ce qui concerne les concepts, les alliés, les responsables, etc., tout cela doit être abordé au niveau de la communauté, par les différentes parties de la communauté. Nous ne devons pas attendre que le conseil donne son opinion, parce que si on attend toujours ce que le conseil va dire, on va arriver à une manière de travailler descendante. Or, justement, le conseil souhaite qu'on ait cette approche et cette contribution de la communauté de manière ascendante, pour pouvoir avancer.

Donc il y a différents aspects actuellement qui sont analysés, cela depuis plusieurs années, on essaye de définir ce qu'est l'utilisation malveillante du DNS, jusqu'où arrive la responsabilité de l'ICANN dans le cadre de sa mission par rapport à l'utilisation malveillante du DNS. Et il y a plusieurs discussions qui sont très longues et difficiles à résoudre.

Donc on voit que c'est un thème qui est parmi les priorités du conseil, de l'organisation et de la communauté et qui est sur la table depuis plusieurs réunions de l'ICANN, y compris depuis plusieurs séances plénières.

Donc on voit une bonne acceptation de la part de la communauté d'At-Large et de différents autres groupes pour continuer, poursuivre ce dialogue, et le conseil bien sûr, se joint à cet effort.

Je crois que c'est un bon moment pour réfléchir pour savoir si cette définition que nous avons faite est acceptée, si elle doit être modifiée, si elle est toujours utile. Il faut bien sûr s'assurer que l'ICANN ne sorte pas de sa mission en ce qui concerne la possibilité d'éduquer, de prévenir et de combattre cette utilisation malveillante du DNS.

Mais au niveau du conseil d'administration nous pensons que cette cartographie va nous permettre de collaborer et, d'une certaine façon, de soutenir et d'encourager cette discussion au sein des parties qui forment la communauté.

Merci Harold.

HAROLD ARCOS:

Merci beaucoup Léon. Je voulais également aller dans cette direction et vous remercier de vos commentaires.

Nous avons insisté sur l'acceptation universelle, sur l'utilisation malveillante du DNS également depuis de nombreuses années. C'est parfois porté à controverse, mais il est important de conceptualiser tout cela dans notre écosystème.

Donc merci Lito, merci Léon pour tous vos commentaires et contributions. Je crois qu'il est important également pour l'organisation d'avoir des révisions internes de ce type. Depuis plusieurs réunions nous avons inclus les aspects géopolitiques qui existent, qui sont clairs à l'ordre du jour, parce que nous vivons dans une mondialisation avec des éléments géopolitiques qui existent.

Donc il y a de nombreuses attentes et je crois qu'il est important de travailler dans tous les espaces comme les IGF, parler des droits numériques et être donc présents dans de nombreux forums.

Très souvent il y a des débats, il y a des conflits également sur ce que peut ou ne peut pas faire l'ICANN. Moi, je pense que nous avons ce modèle ascendant, avec les ALS, et nous en parlons depuis de nombreuses années, de cette utilisation malveillante du DNS, de diverses organisations, des diverses réponses que les gouvernements peuvent apporter. Donc les organisations comme ICANN et At-Large doivent faire beaucoup.

Alejandro, est-ce que c'est une nouvelle main ?

ALEJANDRO PISANTY : Non, merci.

HAROLD ARCOS: Très bien. Donc, l'invitation est ouverte, est lancée pour tous les représentants des ALS présents dans cet appel. Nous avons des enregistrements nous devons absolument continuer ce débat. Et je crois que ces thèmes doivent faire partie de notre ordre du jour pour la prochaine réunion. Et le troisième lundi de chaque mois c'est le jour de notre réunion, donc si vous voulez mettre quelque chose à l'ordre du jour, faites-le-nous savoir et nous pourrons continuer le débat.

Alejandro a levé la main. Allez-y.

ALEJANDRO PISANTY : Merci. Je suis désolé d'être un petit peu en retard, mais j'ai eu du mal avec Zoom et lorsque je suis arrivé, vous étiez en train de parler des groupes de travail.

En ce qui concerne le multilinguisme et les IDN, ce n'est pas seulement renforcer les capacités sur les IDN, sur les noms de domaine internationalisés, mais il serait important également d'avoir des informations collectées pour étayer nos politiques et également pour formuler de nouvelles politiques.

Merci beaucoup.

HAROLD ARCOS: Merci Alejandro. Donc votre commentaire est arrivé en temps et en heure parce que nous sommes à « autres points d'intérêts » éventuels.

C'est un nouveau cycle qui s'ouvre, et les IDN c'est quelque chose de très important pour nous. Si vous voulez participer activement au débat sur les IDN, veuillez s'il vous plait nous contacter.

Y a-t-il d'autres points que vous voudriez rajouter à l'ordre du jour ou débattre ? Point numéro 9 à l'ordre du jour. S'il n'y a pas d'autres thèmes à rajouter, et bien j'aimerais dire que pour ICANN 72, Claire et Marcel font partie de la commission de planification pour la prochaine réunion générale annuelle, qui se déroulera virtuellement en ligne.

Nous avons l'intention d'avoir 5 jours de réunion et nous savons que nous sommes tous des bénévoles et les conditions sont difficiles, donc aurons une réunion de 4 jours.

On a besoin de définir les séances plénières un petit peu plus. Les séances plénières seront débattues jeudi.

Si vous n'étiez pas au courant de cela, il y a une réunion de planification d'ICANN 72 qui a lieu le jeudi. Donc si vous avez des commentaires ou si vous voulez participer, vous pouvez nous le faire savoir.

Je vais maintenant donner la parole à Augusto pour voir s'il veut conclure cet appel.

AUGUSTO HO : J'espère que vous m'entendez ?

HAROLD ARCOS: Oui, on vous entend.

AUGUSTO HO :

Je voulais simplement remercier tout le monde pour votre participation, Vanda, Lito et tout le monde. Merci pour vos commentaires et contributions.

Je suis désolé, techniquement j'ai des problèmes, je n'étais pas prêt à gérer cet appel et le diriger. J'ai un nouveau casque que j'ai eu du mal à connecter, mais Harold a fait un excellent travail et nous a bien guidés durant cette réunion. Je pense que c'était mieux qu'il termine puisqu'il est compétent.

J'aimerais également indiquer mon soutien à nos collègues d'Haïti, si nous pouvons vous aider d'une manière ou d'une autre, nous sommes en solidarité avec Haïti et tout le peuple haïtien.

Merci Harold, je vous redonne la parole.

HAROLD ARCOS:

Merci Augusto, merci de vos remarques. Merci à toutes et à tous, à tous les organisateurs et organisateurs d'utilisateurs et organisations qui se sont joints à nous aujourd'hui.

Je vous souhaite une excellente soirée, une excellente continuation et une excellente semaine. Nous nous retrouverons sur les emails. Merci beaucoup.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]